

# La psychanalyse n'est pas qu'une affaire d'écoute \*

Il est un lieu commun qui fait consensus dans la société c'est que la psychanalyse est une affaire d'écoute. Dans le foisonnement et la variété des textes qui nous sont parvenus pour les simultanées des 50<sup>e</sup> journées de l'ECF sur le thème « Attentat sexuel » [\[1\]](#), j'ai été d'abord frappée par le temps suspendu entre l'acte commis et l'absence d'une parole lorsque, confronté à l'horreur d'une mauvaise rencontre, le sujet se trouvait pétrifié par l'attentat sexuel qu'il avait vécu. Dans la singularité absolue de chaque histoire, entre honte et culpabilité, l'abus infligé dans l'enfance ou survenu plus tard, restait indicible.

Les ravages que l'attentat sexuel engendre chez un sujet sont de tous ordres : acte commis sur son corps, effet de paroles entendues qui mutilent, vestiges de rêve qui font trauma, hallucinations qui se répètent – ils ont pourtant un dénominateur commun : un impossible à dire qui éternise parfois le temps jusqu'à la rencontre avec un analyste qui saura écouter.

Ce que nos collègues vont présenter aux simultanées tient compte de la nécessité de conserver le tact et la discrétion que ce thème si délicat exige. Entre images indélébiles et paroles figées, entre regard et voix, l'objet pulsionnel est touché, marquant au fer rouge la vie d'un sujet.

Ce que nous pouvons lire alors c'est la façon inédite dont chaque sujet se dirige vers la zone d'ombre qu'il porte en lui en inventant, parfois, une solution qui n'efface pas le trauma mais qui lui permet d'aller vers du nouveau, du vivant, en échappant à la répétition.

Un repérage clinique d'une grande finesse me permet

d'illustrer la force d'un détail porté à la valeur d'un dire par l'analyste. Il s'agit d'une locution trouvée dans un texte pour qualifier le petit écart introduit par le sujet dans son discours et que l'analyste repère : « quand même », dit l'analysante fréquemment – constat qu'un bougé a eu lieu, si minime soit-il. C'est une ponctuation de l'analysante qui témoigne que le sujet a su extraire de son élucubration un certain savoir sur ce qui avait causé sa demande initiale.

La rencontre avec un analyste est alors ce moment où, par les effets du transfert, la parole peut advenir. Les cas cliniques qui seront présentés témoignent qu'il faut parfois beaucoup de temps avant que l'analysant évoque la question de « l'attentat sexuel ». Se libérer par la parole, c'est accepter de se séparer de la part de jouissance que recèle le secret. C'est aussi faire advenir le trauma à la dimension du symptôme. La recherche du sens, menée jusqu'à son épuisement, orientant alors l'expérience analytique vers le hors-sens.

Comment bien dire et savoir lire, au-delà du sens, peuvent-ils éclairer l'indicible de l'attentat quand il est sexuel ? L'intime est touché, les paroles s'absentent parce qu'elles sont en-deçà du trauma. La lecture de ces cas cliniques m'a offert la chance de revenir à la fonction de la parole et à ce qu'elle nous apporte sur la nécessité du symptôme. Je m'en suis saisie pour avancer sur la voie que Jacques-Alain Miller a tracée lors de sa présentation à Londres, en avril 2011, au congrès de la NLS qui introduisait celui qui s'est tenu à Tel-Aviv l'année suivante. Il proposait le thème suivant : « Lire un symptôme ». À l'occasion de ma lecture des cas cliniques pour les simultanées, j'ai entendu d'une façon renouvelée ce que J.-A. Miller nous disait quand il prononçait ces mots : « La psychanalyse n'est pas seulement affaire d'écoute, *listening*, elle est aussi affaire de lecture, *reading*. » [\[2\]](#)

\* Cf. Miller J.-A., « Lire un symptôme », *Mental*, n°26, juin

2011, p. 50.

[1] « Attentat sexuel », 50<sup>e</sup> journées de l'ECF, en visioconférence, 14 et 15 novembre 2020, informations et inscriptions sur [attentatsexuel.com](http://attentatsexuel.com).

[2] Miller J.-A., « Lire un symptôme », *op. cit.*